

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

**Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) - Versement d'une subvention
de fonctionnement pour l'année 2015 - Décision**

Monsieur PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Fondée en juillet 2009 par la Mairie de Bordeaux, la Communauté urbaine de Bordeaux (devenue Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2015), et le Conseil régional d'Aquitaine, la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) réalise ses missions à Bordeaux et en Aquitaine afin d'œuvrer à une meilleure compréhension des institutions et des cultures européennes par les citoyens.

La MEBA poursuit en 2015 une politique volontariste de recherche de nouveaux partenaires. De nouvelles communes viennent enrichir le partenariat mis en place par la MEBA : Artigues, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Le Haillan.

Les missions de la MEBA répondent aux finalités suivantes :

- Comprendre et s'approprier la construction européenne,
- Découvrir les différentes cultures européennes à travers des rencontres, des expositions, des dégustations, des débats,
- Valoriser et accompagner les initiatives européennes des territoires et les projets soutenus par l'Union européenne,
- Promouvoir la citoyenneté européenne à travers la mobilité et les échanges,
- Etre un lien entre le monde économique local et les réalités européennes.

Ces missions sont organisées en « saison européenne », structurées pour l'année 2015 de la manière suivante :

- Axe découverte : 4 conférences sur des pays d'Europe et 4 conférences thématiques ;
- Axe débat : un cycle de conférences publiques sur les immigrations en Europe, la citoyenneté européenne, l'égalité hommes/femmes en Europe, et le droit des enfants ;
- Axe Culture avec 3 expositions, 3 ciné-débats européens, la 2^{ème} fête de la musique européenne ;
- Axe jeunesse : 20 ateliers à destination des 6/12 ans ;

- Axe formation : 10 ateliers de sensibilisation aux institutions européennes et à l'inter-culturalité en Europe, des apéritifs multilingues.

Bordeaux Métropole et la MEBA mènent des projets collaboratifs, inscrits dans le programme de travail de la MEBA. Ces projets relèvent de la participation de Bordeaux Métropole à la Fête de l'Europe, évènement phare de la programmation de l'association, et de la préparation d'un forum pour les élus locaux.

Par ailleurs, la MEBA est associée depuis 2003 à l'organisation des cafés polyglottes, organisés deux fois par an par Bordeaux Métropole, pour permettre au grand public de venir échanger en langues étrangères.

Pour soutenir la MEBA dans la réalisation de ses missions, Bordeaux Métropole adhère à cette association comme membre de droit. A ce titre, elle s'engage à lui verser une subvention de fonctionnement à hauteur de 62 700 € pour l'année 2015.

Un projet de convention, reprenant ces engagements mutuels, et le budget prévisionnel 2015 de la MEBA sont annexés à la présente délibération. Ce dernier fait apparaître la part versée par les co-financeurs, soit 160 035 €, pour un budget global estimé à 161 435 €.

Co-financeurs	Montants versés (en Euros)	Taux de participation (en %)
Conseil Régional d'Aquitaine	25 000.00	15.49
Bordeaux Métropole	62 700.00	38.84
Mairie de Bordeaux	56 000.00	34.69
Fonds européens	14 335.00	8.88
Autres établissements publics (FFME)	2 000.00	1.24
TOTAL	160 035.00	99.14

Étant précisé que Bordeaux Métropole a diminué sa subvention de 3 300 € et la Mairie de Bordeaux de 10 000 € par rapport à 2014. La part des fonds européens a, quant à elle, augmenté de 6 935 € et celle des autres établissements publics de 800 €.

En effet, pour l'année 2014, la MEBA a présenté un budget global de 167 200.00 € et Bordeaux Métropole avait participé à hauteur de 66 000.00 €, soit 39.47 %.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la demande de subvention d'un montant de 62 700 € établie par la MEBA en date du 5 décembre 2014,

VU la délibération n° 2012/0010 du Conseil de Communauté en date du 20 janvier 2012 (devenu le Conseil de Bordeaux Métropole au 1^{er} janvier 2015), adoptant la signature des contrats de co-développement,

VU la fiche action n° 0089 du contrat de co-développement de Bordeaux relative au soutien financier accordé à la MEBA,

Vu les statuts de l'association,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la subvention de fonctionnement demandée par la MEBA répond aux objectifs de Bordeaux Métropole en matière d'affaires européennes,

DECIDE

Article 1 :

D'accorder une subvention de fonctionnement de 62 700 € à la MEBA au titre de l'année 2015,

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches à cet effet et notamment à signer la convention ci-annexée avec la MEBA, permettant de régler les modalités de versement de cette aide,

Article 3 :

D'imputer la dépense correspondante sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 048, CDR JB00, opération 05P051O003.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

M. COLOMBIER vote contre

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2015

M. JEAN-JACQUES PUYOBRAU